



## CIRCUIT DE RÉGATES BAIE-DES-CHALEURS

### ÉTAPE 2 : RÉGATES ÉCOVOILE

10 août 2024

### INSTRUCTIONS DE COURSE

Écovoile Baie-des-Chaleurs, Carleton-sur-Mer, Québec

#### 1 RÈGLES

- 1.1 La régata sera régie par les règles telles que définies dans *Les Règles de la Course à la Voile* (CYA/ISAF).
- 1.2 En cas de conflit dans la traduction, le texte français prévaudra.
- 1.3 En cas de contradiction, les règles présentes ont priorité.
- 1.4 Chaque voilier doit soumettre son numéro de voile à l'inscription et ce numéro doit correspondre au numéro indiqué sur la voile. Si un voilier n'a pas de numéro de voile, il doit fournir une description des caractéristiques visuelles (distinctives) de son voilier.

#### 2 AVIS AUX CONCURRENTS

Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel, situé dans les fenêtres du local principal d'Écovoile Baie-des-Chaleurs, situé au 499, boul. Perron ainsi que dans la fenêtre adjacente à la porte côté sud de la capitainerie du Club Nautique de Carleton.

#### 3 MODIFICATION AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

Toute modification aux instructions et au programme de course sera affichée avant 11h00 le jour où elle entrera en vigueur.

#### 4 SIGNAUX FAITS À TERRE

- 4.1 Les signaux faits à terre seront envoyés à partir du club nautique de Carleton.
- 4.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé à terre, « 1 minute » est remplacé par « pas moins de 30 minutes » dans Signaux de course : Aperçu.



## Instructions de course Quillard

10 août 2024  
Carleton-sur-Mer (Qc)

### 5 PROGRAMME DES COURSES

Le circuit de régates de la Baie-des-Chaleurs est composé de cinq étapes. La deuxième de ces étapes est la Régate Écovoile Desjardins.

| Date           | Heure  | Événement   |
|----------------|--------|---|
| Samedi 10 août | 11 :00 | Fin de confirmation des dossiers d'inscription  |
|                | 11 :00 | Réunion des barreurs – Quillard (Club nautique de Carleton)                                     |
|                | 13 :00 | Signal d'avertissement  |
|                | 19 :30 | Remise des prix devant Écovoile: Circuit Baie-des-Chaleurs<br>(sujet à être repoussé plus tard) |
|                | 18 :00 | Souper bénéfique à Écovoile   |

### 6 PAVILLON DE CLASSE

Les pavillons de classe seront :

| Classe   | Pavillon  |
|----------|---|
| Quillard | Orange (préciser lors de la réunion des barreurs) |

### 7 ZONES DE COURSE

La zone de course est située dans la partie Ouest de la Baie-des-Chaleurs entre Carleton-sur-Mer et la pointe de Miguasha. La zone de départ est située sur la Baie Tracadigache, en face d'Écovoile Baie-des-Chaleurs.

### 8 PARCOURS

- 8.1 Le parcours est constitué de deux marques : Miguasha (Ouest), Phare.
- 8.2 Le parcours est approximativement illustré au schéma de l'annexe A.
- 8.3 Le comité de course pourrait modifier la configuration du parcours.
- 8.4 Un seul départ est prévu durant la journée.
- 8.5 Le parcours sera le suivant :
  - 8.5.1 Départ au large du site principal d'Écovoile Baie-des-Chaleurs (ligne de départ des F18).
  - 8.5.2 Vous vous dirigez vers l'OUEST pour contourner la **bouée rouge de la garde côtière** (Ev2) située entre la Pointe de Miguasha et Dalhousie. Vous devez laisser la bouée à **bâbord**.
  - 8.5.3 ATTENTION : Présence d'un parc à moule dans la baie. Position : 48°03'648"N 66°11'000"W. Il est important de ne pas traverser au milieu des bouées! À contourner franchement sur tribord ou bâbord. Voir annexe B



## Instructions de course Quillard

10 août 2024  
Carleton-sur-Mer (Qc)

- 8.5.4 Vous vous dirigez vers l'EST où vous devrez contourner la bouée située au bout de la pointe du **phare** de Carleton-sur-Mer en laissant la bouée à **Babord**.
- 8.5.5 Enfin, vous vous dirigez vers la ligne d'arrivée qui sera située entre une bouée (laissée à **bâbord**) et le bout du brise-lame de la marina de Carleton-sur-Mer. Un officiel sera positionné sur le brise-lame pour prendre les temps.

### 9 MARQUES

- 9.1 Les marques sont illustrées sur le schéma du parcours à l'annexe A.
- 9.2 Les marques sont composées d'une barre de métal sur lequel est fixé un drapeau de couleur (verte, jaune ou rouge).
- 9.3 La position approximative des marques est indiquée dans le tableau ci-dessous :

Le parcours aura une distance approximative de 16 miles nautiques.

|   |               |
|---|---------------|
| Miguasha - Garde côtière (Ev2) (Ouest)                  | N 48°03'403'' |
| (Bouée rouge)   | O 66°18'965'' |
| Marque « Phare »  | N 48°04'819'' |
| (Drapeau jaune)   | O 66°07'753'' |
| Bouée du brise-lame de la marina de de Carleton-sur-Mer | N 48°05'924'' |
| (Drapeau rouge)   | O 66°07'931'' |

### 10 DÉPART

- 10.1 La ligne de départ sera située entre le mât du bateau de comité affichant le pavillon orange, au côté tribord de la ligne de départ et une bouée rouge, située au côté bâbord de la ligne de départ.
- 10.2 Les modalités du départ seront décidées et précisées par le comité de course en fonction des conditions climatiques et communiquées aux chefs de bord lors de la réunion des barreaux.
- 10.3 Les bateaux des classes dont le signal de départ n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ.
- 10.4 Lors d'un rappel général, la classe rappelée reprendra immédiatement sa séquence de départ. Le départ des autres classes sera repris à la suite du départ de la classe rappelée.
- 10.5 Un bateau qui ne prend pas de départ au plus tard 15 minutes après son signal de départ sera classé DNS sans instruction. Ceci modifie la règle A4.1.
- 10.6 Les départs des courses seront donnés en application de la règle 26, avec le signal d'avertissement fait 5 minutes avant le départ.



## Instructions de course Quillard

10 août 2024  
Carleton-sur-Mer (Qc)

| Signal        | Temps<br>(minutes) | Pavillon     | Action | Signal<br>Sonore |
|---------------|--------------------|--------------|--------|------------------|
| Avertissement | 5                  | Classe       | Hissé  | 1                |
| Préparatoire  | 4                  | Préparatoire | Hissé  | 1                |
| Une minute    | 1                  | Préparatoire | Affalé | 1                |
| Départ        | 0                  | Classe       | Affalé | 1                |

### 11 ARRIVÉE

- 11.1 La ligne d'arrivée sera délimitée par une bouée (laissée à **bâbord**) et le bout du brise-lame de de la marina de Carleton-sur-Mer. Un officiel sera positionné sur le brise-lame pour prendre les temps.
- 11.2 Les bateaux devront s'annoncer par Téléphone auprès de Johanne au 581 886 2767 au comité de course **lorsqu'ils contourneront la bouée située à la pointe du phare de Carleton-sur-Mer.** Un officiel de course se trouvera sur le quai pour prendre les temps.

### 12 TEMPS LIMITES

L'heure limite d'arrivée est 19h.



## Instructions de course Quillard

10 août 2024  
Carleton-sur-Mer (Qc)

### 13 RÉCLAMATIONS ET DEMANDES DE RÉPARATION

- 13.1 Les réclamations devront être écrites sur les formulaires disponibles au bureau de la régata et être remises au bureau de la régata à l'intérieur du temps limite qui sera de 30 minutes suivant l'arrivée du bateau comité à la fin de la journée.
- 13.2 L'ordre d'instruction des réclamations sera affiché au plus tard 10 minutes après la fin de la période de réclamation. Cet avis informe les concurrents du lieu et du moment approximatif de la réclamation qui les concernent ou pour laquelle ils sont appelés comme témoins.
- 13.3 L'ordre d'instruction des réclamations par le comité de course ou par le comité des réclamations sera affiché pour informer les bateaux sous la règle 61.1(b).
- 13.4 Les décisions du jury seront sans appel comme prévu dans la règle 70.5.

### 14 CLASSEMENT

- 14.1 Les résultats d'une course seront calculés selon la méthode temps/distance en fonction du système d'handicap PHRF.
- 14.2 Chaque bateau devra remplir lors de l'inscription un formulaire relatif aux caractéristiques de son bateau afin qu'un handicap lui soit attribué par le comité de course.

### 15 RÈGLES DE SÉCURITÉ

- 15.1 Les concurrents devraient porter un gilet de sauvetage approuvé par les autorités nationales en tout temps lorsqu'ils sont sur l'eau.
- 15.2 Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course avant de quitter le parcours, ou si ce n'est pas possible, immédiatement après son arrivée au Club nautique.

### 16 REMPLACEMENT D'UN PARTICIPANT

Le remplacement de concurrents ne sera pas autorisé sans l'approbation préalable, par écrit, du comité de course.

### 17 ÉVACUATION DES DÉTRITUS

Les détritrus doivent être placés à bord des bateaux d'assistance ou officiels.

### 18 PRIX

Un prix sera attribué au concurrent terminant premier dans la régata.

### 19 DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. Voir la règle 4, Décision de courir. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

### 20 ASSURANCE

Chacun des participants doit être assuré avec une assurance admettant les tierces parties.

ANNEXE A – ILLUSTRATION DES PARCOURS

**Parcours – Quillards et multicoques**



Annexe B - Parc à moule à contourner

